

L'AFFAIRE TALIORETI

Le témoignage du messager
de la pharmacie

L'enquête se continue lente-
ment

L'enquête Talioreti-Lefebvre s'est continuée hier après-midi. Le premier témoin entendu est le jeune Armand Doré, le petit messager de la pharmacie, qui dit qu'il se souvient que ma-
demoiselle Lefebvre est venue à deux reprises, au magasin, le 27 septembre et le 5 octobre. Elle y a passé la journée dans la chambre en arrière. Il n'a pas connaissance que Talioreti lui ait fait prendre des remèdes. Il y avait une autre jeune fille brune, qui est venue là aussi.

Transquestionné par M. Desmarais, le témoin dit qu'il est resté là et n'est pas sorti. Jusqu'à il y a cinq mois, il ne connaissait pas mademoiselle Lefebvre, et ne se souvient pas de l'avoir vue. La première fois, elle est venue seule. Elle est venue à la connaissance du témoin trois ou quatre fois pendant l'espace de ces cinq mois. Il n'y avait pas d'autres jeunes filles pendant ce temps-là, qui venaient voir M. Talioreti. La jeune demoiselle brune dont parle le témoin, est venue deux fois, après cela. Le témoin est allé à plusieurs reprises faire des commissions chez madame Lefebvre, pendant le mois d'octobre. Il se souvient d'y être allé une fois pendant le mois de septembre. Il y a quatre portes en arrière qui sont dans le bureau, la pharmacie et le laboratoire, ainsi que la chambre à coucher. Il faut passer par le bureau pour sortir par la porte qui fait face à la rue St André. On ne peut sortir sans être vu par les personnes qui sont dans le bureau. Le témoin a été employé à la pharmacie pendant une année et demie et n'a jamais vu personne sortir par cette porte-là. M. Barbeau venait souvent. Le magasin de Talioreti consistait à faire des commissions et à laver les bouteilles. Il parlait généralement entre 5 et 6 heures. Il a cependant en plusieurs occasions dans l'après-midi. Le 27 septembre la pharmacie était fermée vers 2 heures. Talioreti était parti. Le témoin a supposé cela. Dans le courant de la matinée il est venu des amis demander Talioreti, mais il leur a fait dire qu'il était occupé dans la chambre en arrière avec son tuteur, M. Poulin. M. Barbeau est venu et a eu la conversation avec le défendeur. Le témoin n'a pas entendu la conversation. Il n'a vu personne dans le laboratoire.

Le 5 octobre, c'est le témoin qui a ouvert la pharmacie et y est resté jusqu'à midi. Il est allé dîner et est revenu vers trois heures. Il n'a pas connaissance que quelqu'un soit entré par la porte de devant et sorti par celle de derrière. Ce jour-là, il y a eu une conversation entre M. Talioreti, M. Desmarais, M. Barbeau et M. Talioreti, dans la chambre en arrière. Le témoin n'a pas pu saisir le thème de la discussion, mais il sait que madame Martin était là, car il l'a entendue parler avec Talioreti. M. Talioreti, M. Desmarais, M. Barbeau et M. Talioreti, dans la chambre en arrière. Le témoin n'a pas pu saisir le thème de la discussion, mais il sait que madame Martin était là, car il l'a entendue parler avec Talioreti.

Le second témoin appelé est M. Poirier, rentier, No 409, rue Dufferin. Il connaît l'histoire de l'affaire Talioreti. Talioreti est son parent par alliance. Le témoin a eu connaissance du mariage de madame Martin. Il a rencontré cette dernière au presbytère de St Jacques. Il était allé à la requête du curé Duckett. Il a conversé avec madame Martin dans la sacristie. C'est là qu'elle lui a été présentée. "Je lui ai demandé, ajoute M. Poirier, dans quel état elle se trouvait. Non, vous n'avez rien à voir là-dedans. Il s'agit d'un fait de rancune au sujet de cette affaire. Sa famille semblait alarmée, et j'avais été choisi pour interroger madame Martin. J'ai été surpris de la voir si bien portante, car on m'avait dit qu'elle était mourante. Je lui demandai comment il se faisait qu'elle paraissait si bien. Elle m'a répondu que ce n'était pas surprenant, qu'elle s'était sentie indisposée à cause du choc qu'elle avait causé son arrestation chez madame Martin. Elle m'a dit de plus : Je viens me marier avec M. Martin. Ceci a été répété en présence de M. Duckett. Elle n'a pas parlé de drogues ou d'hypnotisme."

Transquestionné, — "Je crois que c'est le révérend M. Charrier, curé de St Jacques, qui est venu me chercher. Il m'a dit qu'il voulait tacher que toute cette histoire finisse. Interrogez la jeune fille, dit-il, et ayen le cœur net. J'ai eu connaissance de la disparition, pendant les trois jours qui ont précédé le mariage. Le lundi soir, M. Talioreti m'a dit qu'il partait pour Québec afin d'y suivre ses examens. M. Barbeau, père, que je me suis rendu à l'église St Jacques, ce soir-là."

L'enquête est alors ajournée à 2 heures aujourd'hui.

— "Oloron" donne la beauté aux dents, bonne haleine et cette couleur rose et saine aux joues.

— Le remède le plus efficace contre les bronchites est sans contredit le sirop de Térébenthine du Dr. Lavolette. C'est aussi le plus agréable au goût.

NOUVELLES OUVRIERES

Le "Séminaire Commercial"

Le gouvernement a tort de laisser
tomber en désuétude l'institution des
écoles gratuites du soir. C'est une des
dépendances les plus productives qu'il puisse
faire.

Ainsi, à Québec, il n'y a qu'une seule école indépendante, celle de M. Jules Cloutier, à St-Roch, qui s'ouvre le soir, et nous ignorons si elle reçoit l'assistance du gouvernement. Il en faudrait une au moins dans chaque grand quartier.

Mémoires faits :
— A Québec, Mich., la manufacture de cigares Banner a perdu \$50,000 à faire la lutte contre l'union des cigari-
ers et trente-cinq de ses commis-
sionnaires ont été rappelés à la maison.

— Le révérend, voté par le conseil de ville de Brooklyn, obligant les compa-
gnies de tramways électriques de gar-
der leurs chars de filets protecteurs, a été déclaré illégal par le juge Neu.

Réunions, ce soir :
Union des maçons, 278 rue St Lau-
rent.

Assemblée Parthenais, 117 rue Mai-
sonneuve.

Assemblée St Louis, 45 rue Vinet,
salle Duvernay.

A LA COTE ST-ANTOINE

L'assemblée régulière mensuelle du
conseil de la Côte St-Antoine a eu lieu
hier soir dans la salle du conseil. Tous
les membres étaient présents, sauf le
maire qui a été remplacé par M. Wal-
ker. Il fut donné lecture de plusieurs
lettres parmi lesquelles il y en avait
une de M. Scott, acceptant la somme
de \$150 à titre de dommages pour un
blessure qu'il s'est faite en tombant
sur le trottoir.

La lettre de M. Singer fut ensuite
discutée. Cette lettre demandait au
conseil de prendre les moyens de four-
nir l'eau aux résidents des avenues
Windsor et Luc. Sur motion de MM.
Belmer et Greig il a été résolu de po-
ser des tuyaux dans ces rues.

Le rapport du comité des chemins
a été le sujet d'une longue discussion,
à cause de l'homologation de certaines
rues. La chose a été laissée entre les
mains du conseil, qui devra faire
rapport après étude de la ques-
tion.

M. Evans donna ensuite lecture d'une
liste des différents rôles affectés par
le nouveau système de taxe, qui con-
siste à prélever les taxes sur la super-
ficie des propriétés et non d'après leur
valeur. Cette proposition a été géné-
ralement opposée par le peuple en oc-
tobre dernier.

M. Greig pensait que le peuple serait
plus éclairé sur la question et accusa
le comité d'avoir rejeté les plans ori-
ginaux, ce qui lui avait fait perdre
de reconsidérer et de rescinder les ré-
glementes 20 et 31.

MM. Wallace et Belmer ont opposés
à la collection des \$25,000 sur le reste
de la ville. Le président expliqua que
si le peuple n'était pas satisfait de l'ac-
tion du conseil et était opposé au plan
de l'avenue Mount-Pleasant, celui de
la rue Sherbrooke tomberait aussi.

La motion suivante a été proposée
par M. Evans et secondée par M. Hut-
chison.

Que, en vue des récriminations injus-
tes, causées par le changement de mode

A ST-LOUIS DU MILE-END

Assemblée du conseil — Un
contrat accordé

Il y a eu, hier soir, assemblée du
conseil de cette municipalité. Étaient
présents, M. le maire Bélanger et les
échevins Villeneuve, Martel, Paquette,
Collette, Dazé et Sénécal. Le pré-
sident donna lecture d'un estimé, fait
par l'ingénieur du conseil, M. Vanier,
du coût des travaux à faire dans l'an-
née. Cet estimé comporte une aug-
mentation sur le coût des travaux, at-
tribué que ces travaux sont faits durant
la saison d'hiver.

Une requête signée d'une soixante-
neuf propriétaires de St-Louis, est en-
suite communiquée au conseil. Cette
requête supplie le conseil de vouloir
bien faire faire les travaux des canaux
d'égouts dans l'année, à la journée,
au lieu de les faire faire par contrat,
afin de donner de l'ouvrage aux hom-
mes de peine de la localité. Et la
question, déjà longuement agitée dans
les deux dernières séances précédentes,
revient sur le tapis. "Est-il plus avan-
tageux pour le conseil et les travailleurs
de donner les travaux à faire, à la jour-
née ou par contrat ?"

L'échevin Villeneuve prend le pre-
mier la parole sur le sujet. Il dit que
la requête devant le conseil comporte
la fête des Écoles, le docteur Peter-
son, qui si l'on avait demandé celles
des travailleurs, qu'on leur d'une
soixante-neuf de nous qui paraissent sur
la requête, on en verrait des centaines.

Il a toujours été en faveur des travaux
à la journée, pour le plus grand bien
des travailleurs.

L'échevin Dazé lui répond et dit que
la corporation peut difficilement em-
ployer un aussi grand nombre de tra-
vailleurs qu'un entrepreneur pourrait le
faire, parce qu'elle manque des outils
nécessaires, et que quand même on en
achèterait de nouveaux, la corporation

BAQUET ECOSSAIS

La société St-André

Le banquet de la société St-André —
banquet des Écoles — a eu lieu hier
soir, au Windsor. Il y avait une cen-
taine d'hommes réunis dans la salle des
dames. Le banquet était présidé par M.
Donald McMaster, C. R., président de
la société, qui avait à sa droite, M. Jo-
seph Richards, président de la société
St-George, le docteur Kennedy, repré-
sentant la société St-Patrice, et M. Ja-
mes Wright, président de la société Ca-
ledonian. A sa gauche, étaient M. J.
X. Perrault, représentant la société St-
Jean-Baptiste, M. Moses Parker, re-
présentant la société tripartite de bien-
faisance mutuelle, M. Peterson, du
collège McGill, et le Révérend J. Edgar
Hill.

Derrière le banquet, dont le menu a
été très apprécié, l'orchestre du pro-
fesseur Cathcart Wallace a joué les
plus beaux morceaux de son répertoire.
Naturellement, on s'est bien gardé
d'oublier la cornemuse.

Les tonneaux, nombreux et bien choi-
sis, ont été fort applaudis. M. Donald Mc-
Master a fait un discours éloquent sur
la fête des Écoles, le docteur Peter-
son a parlé de la fête des Écoles.

Les autres orateurs de la soirée ont
été le docteur Barclay, le Révérend C. He-
lme, M. J. Richards, M. J. X. Perrault,
M. Parker, M. Wright, M. G. G. Cun-
ningham.

À la fin du repas on a chanté en
choeur l'hymne national : "Auld Lang
Syne."

NOUVELLES DE QUEBEC

La mort étrange de Brulotte

Québec, 3 — On annonce que l'abbé
Desrosiers, une des victimes de l'acci-
dent de Craig's Road, s'est fracturé
un bras en tombant.

Une jeune femme Gelly est morte
subitement à 15 ans, hier matin. La
mort a été causée par une maladie de
cœur, et le coroner n'a pas jugé à pro-
pos de faire une enquête.

Les rumeurs qui circulaient au sujet
de la mort de Mme Robitaille, sont
démontées de fondement. Il n'y a pas
eu empoisonnement comme on le disait.
Le coroner Bellean a fait un examen
sérieux des circonstances de la mort et a
décidé qu'une enquête était inutile.

Mme Robitaille ayant succombé à une
inflammation des poumons.

Le lieutenant gouverneur Chapleau
donnera se voir un dîner à Spencer-
Wood en l'honneur des juges de la
Cour du Banc de la Reine.

La mort de Brulotte, l'homme qui
a été trouvé presque gelé, à deux mil-
les de la ville, dimanche matin, fait le
sujet des conversations ici. Brulotte
a quitté sa maison, rue Sauvageau, sa-
medy, en compagnie de quelques jeunes
gens.

Il s'est enfoncé dans plusieurs
bottes et ont pris plusieurs verres de
liquides. Dimanche matin un homme
qui venait à la ville par le chemin de
St-Charles, a découvert, à peu de dis-
tance du Queen's Hotel, un homme gi-
sant dans un fossé, gelé. Le malheu-
reux avait le corps raide ; mais il res-
pirait encore ; ses pieds étaient nus et
gelés ainsi que ses mains. Un des voi-
sins de la rue de chez lui ; mais quand
il est parti de chez lui ; mais quand
on a parlé de la fête des Écoles.

Les autres orateurs de la soirée ont
été le docteur Barclay, le Révérend C. He-
lme, M. J. Richards, M. J. X. Perrault,
M. Parker, M. Wright, M. G. G. Cun-
ningham.

À la fin du repas on a chanté en
choeur l'hymne national : "Auld Lang
Syne."

Les survivants chrétiens des villa-
ges près de Mouh, Kharpout et Arbi-
kir ont à choisir entre l'islamisme ou la
mort.

Londres, 3 — Une grande inquiétude se
fait sentir au sujet de la sûreté des
missionnaires baptistes dans la provin-
ce de Shensi, en Chine. On n'a reçu
d'eux aucune nouvelle depuis le mois
d'août. Le dernier rapport reçu annon-
çait que les mahométans rebelles s'é-
taient emparés de la ville de Soe-
Nan, capitale de la province, et
avaient massacré un grand nombre
d'hommes de femme et d'enfants.

Berlin, 3 — L'ouverture de la session
du Reichstag doit avoir lieu aujour-
d'hui sans grandes cérémonies. L'an-
née de l'empereur, le trône restera
ouvert et les officiers de la cour, le
prince de Prusse, les généraux et au-
tres officiers militaires ne seront pas
présents. Le Reichstag ne s'ouvrira
pendant deux semaines, et s'ajournera
les jours de fête.

Londres, 3 — Une chaloupe appar-
tenant au steamer anglais "Bouvier" a
péri, hier près de Shorness, et quatre
hommes de son équipage se sont noyés.

Limerick, 3 — John Daly, qui est
sous le poids d'une sentence d'exil pour
complicité dans la conspiration de dy-
namitrains en 1884, et dont l'élection
au parlement a été annulée par cette
raison, a été élu aujourd'hui par la
corporation, grand shérif de la ville de Li-
merick. Il ne paraît pas probable, ce-
pendant, que le viceroi d'Irlande sanc-
tionne cette nomination.

Berlin, 3 — Le général Von Schlicht-
gen, commandant du 16e régiment de
l'armée, a résigné.

Si une démission a causé beaucoup de
surprise, car le général était l'un des
meilleurs stratèges allemands, et il
aurait obtenu une position élevée si la
guerre s'était déclarée. Le Grand Duc
de Bade a aussi abandonné son poste
d'inspecteur des troupes de la cinquième
armée.

On attribue ces démissions à des dif-
ficultés avec les officiers militaires de
Berlin, et on croit que l'empereur Guil-
laume n'en acceptera aucune.

Rome, 3 — À la chambre des députés,
hier, l'ex-premier ministre de Rudini,
parlant au sujet d'une motion de confi-
ance en faveur du gouvernement, a
critiqué la politique coloniale de celui-ci.

L'ex-premier ministre est en faveur
de l'envoi d'une flotte dans les eaux
turques pour ravager les intérêts
de l'Italie dans la Méditerranée ; mais
il croit que la meilleure politique à sui-
vre est de maintenir le "statu quo" et
de s'opposer aux attaques contre l'in-
dépendance de la Turquie. L'espère, a-
t-il dit, que le gouvernement adoptera
une politique conciliante dans ses re-
lations avec le Vatican. Les discours de
M. de Rudini ont été vigoureusement ap-
plaudis par les membres de la droite.

MAJALADIES CONTAGIEUSES

78 cas de coqueluche à
Maskinongé

D'après les rapports reçus au bureau
provincial d'hygiène, les cas de ma-
ladies contagieuses dans les différentes
parties de la province, pendant le mois
de novembre, ont été comme suit :
Argenteuil, fièvre typhoïde, 1 ; Atha-
laska, fièvre typhoïde, 3 ; Co-
queluche, 221, grippe, 4 ; Bago, diphté-
rie, 2, fièvre typhoïde, 2 ; Beauport,
fièvre typhoïde, 3 ; Beloeil, coqueluche,
fièvre typhoïde, 1 ; Bonaventure, diphté-
rie, 4 ; Bromé, diphtérie, 1, scarlatine,
5, fièvre typhoïde, 2 ; Chambly, diphté-
rie, 3, coqueluche, 2 ; Châteauguay,
scarlatine, 6, coqueluche, 9 ; Châteaufort,
diphtérie, 1 ; Compton, scarlatine,
1, coqueluche, 3, fièvre typhoïde, 1 ;
Deux-Montagnes, diphtérie, 7 ; Ho-
chebourg, diphtérie, 20, fièvre typhoïde,
5, grippe, 2 ; Huntingdon, diphtérie, 2,
scarlatine, 1, fièvre typhoïde, 2 ; Ja-
ques-Cartier, diphtérie, 2 ; Joliette,
grippe, 11 ; Kamouraska, fièvre typhoïde,
6 ; Laprairie, fièvre typhoïde, 1 ; Lévis,
diphtérie, 6 ; L'Islet, scarlatine,
1 ; 4 ; L'Assommoir, fièvre typhoïde,
1, grippe, 1 ; Maskinongé, fièvre typhoïde,
78, coqueluche, 2 ; Missisquoi, fièvre
typhoïde, 1, scarlatine, 5 ; Mont-
calm, diphtérie, 2, scarlatine, 1 ; Nap-
peville, fièvre typhoïde, 1 ; Nicolet,
diphtérie, 4, fièvre typhoïde, 2, grippe,
6 ; Ottawa, diphtérie, 7, fièvre scarlatine,
1, fièvre typhoïde, 9, coqueluche, 32 ;
Portneuf, fièvre typhoïde, 1 ; Qué-
bec, diphtérie, 1, fièvre typhoïde, 1 ; Rich-
mond, scarlatine, 1, fièvre typhoïde, 2 ;
Rimouski, fièvre typhoïde, 3, coqueluche,
3, grippe, 5 ; Sherbrooke, fièvre typhoïde,
2 ; St-Hyacinthe, fièvre typhoïde, 1 ;
Témiscouata, rougeole, 1 ; Ter-
rebonne, fièvre typhoïde, 3, grippe, 1 ;
Yamaska, grippe, 1.

— Et les gens fatigués de porter des
corsets qui ne vous vont pas bien et
qui se brisent de suite ? Vous pouvez
éviter ces désagréments en donnant
votre mesure chez C. J. Grenier, 1694
rue St-Catherine. 22-2-10

— Et les gens fatigués de porter des
corsets qui ne vous vont pas bien et
qui se brisent de suite ? Vous pouvez
éviter ces désagréments en donnant
votre mesure chez C. J. Grenier, 1694
rue St-Catherine. 22-2-10

— Et les gens fatigués de porter des
corsets qui ne vous vont pas bien et
qui se brisent de suite ? Vous pouvez
éviter ces désagréments en donnant
votre mesure chez C. J. Grenier, 1694
rue St-Catherine. 22-2-10

— Et les gens fatigués de porter des
corsets qui ne vous vont pas bien et
qui se brisent de suite ? Vous pouvez
éviter ces désagréments en donnant
votre mesure chez C. J. Grenier, 1694
rue St-Catherine. 22-2-10

EN EUROPE

Les troubles d'Orient

Les craintes du Sultan

En Chine

La chambre italienne

Londres, 3 — Le correspondant vien-
nois du "Standard" télégraphie qu'il
a appris de source certaine à Cons-
tantinople que le sultan est sous l'im-
pression d'une crainte continuelle de pa-
raître d'une crise, continuée de part et
d'autre de l'Asie. Les courtes sen-
tences déclarent que les puissances ont
décidé de le déposer au moyen des nou-
velles forces qu'ils ont à bord des ca-
nonnières supplémentaires qu'elles ven-
tent introduire dans le Bosphore.

Le correspondant berlinois du "Ti-
mes" télégraphie que la Russie n'insis-
tera pas pour avoir un second bâtiment
de guerre à Constantinople. Le czar, en
réponse à une demande personnelle du
sultan a retiré sa requête à cet effet.

Constantinople, 3 — La retraite de la
canonnière anglaise, la "Dreadnaught", de la
banque des Dardanelles, n'est qu'une
mesure temporaire pour éviter un sou-
lèvement à Constantinople, et que le
peuple est fatigué et que l'on pou-
rait s'attendre à de sérieuses émeutes.
Mais les puissances n'en ont pas moins,
hier, un caucus pour insister unani-
mement sur l'entrée d'autres bâtiments
de guerre dans le Bosphore.

Le correspondant du "Times" dit, en
réponse aux rumeurs qui ont circulé
que le sultan était devenu fou que les
diplomates qui ont en affaire à Sa Ma-
jesté depuis quelque temps, s'accordent
à dire que le sultan conduit les affaires
du pays avec une rare intelligence. On
dit cependant remarquer que parfois il
est sérieusement troublé au point de
vue de sa santé personnelle. C'est son
absolue confiance en lui-même qui lui
fait préférer, pour son entourage, des
médecins de toutes sortes de gens
hommes et capables.

Les missionnaires américains, à Kar-
po, Bille et Marshall, sont de véritables
prisonniers. Bien que protégés par
les troupes, ils n'ont pas l'assurance dans
les rues.

Les survivants chrétiens des villa-
ges près de Mouh, Kharpout et Arbi-
kir ont à choisir entre l'islamisme ou la
mort.

Londres, 3 — Une grande inquiétude se
fait sentir au sujet de la sûreté des
missionnaires baptistes dans la provin-
ce de Shensi, en Chine. On n'a reçu
d'eux aucune nouvelle depuis le mois
d'août. Le dernier rapport reçu annon-
çait que les mahométans rebelles s'é-
taient emparés de la ville de Soe-
Nan, capitale de la province, et
avaient massacré un grand nombre
d'hommes de femme et d'enfants.

Berlin, 3 — L'ouverture de la session
du Reichstag doit avoir lieu aujour-
d'hui sans grandes cérémonies. L'an-
née de l'empereur, le trône restera
ouvert et les officiers de la cour, le
prince de Prusse, les généraux et au-
tres officiers militaires ne seront pas
présents. Le Reichstag ne s'ouvrira
pendant deux semaines, et s'ajournera
les jours de fête.

Londres, 3 — Une chaloupe appar-
tenant au steamer anglais "Bouvier" a
péri, hier près de Shorness, et quatre
hommes de son équipage se sont noyés.

Limerick, 3 — John Daly, qui est
sous le poids d'une sentence d'exil pour
complicité dans la conspiration de dy-
namitrains en 1884, et dont l'élection
au parlement a été annulée par cette
raison, a été élu aujourd'hui par la
corporation, grand shérif de la ville de Li-
merick. Il ne paraît pas probable, ce-
pendant, que le viceroi d'Irlande sanc-
tionne cette nomination.

Berlin, 3 — Le général Von Schlicht-
gen, commandant du 16e régiment de
l'armée, a résigné.

Si une démission a causé beaucoup de
surprise, car le général était l'un des
meilleurs stratèges allemands, et il
aurait obtenu une position élevée si la
guerre s'était déclarée. Le Grand Duc
de Bade a aussi abandonné son poste
d'inspecteur des troupes de la cinquième
armée.

On attribue ces démissions à des dif-
ficultés avec les officiers militaires de
Berlin, et on croit que l'empereur Guil-
laume n'en acceptera aucune.

Rome, 3 — À la chambre des députés,
hier, l'ex-premier ministre de Rudini,
parlant au sujet d'une motion de confi-
ance en faveur du gouvernement, a
critiqué la politique coloniale de celui-ci.

L'ex-premier ministre est en faveur
de l'envoi d'une flotte dans les eaux
turques pour ravager les intérêts
de l'Italie dans la Méditerranée ; mais
il croit que la meilleure politique à sui-
vre est de maintenir le "statu quo" et
de s'opposer aux attaques contre l'in-
dépendance de la Turquie. L'espère, a-
t-il dit, que le gouvernement adoptera
une politique conciliante dans ses re-
lations avec le Vatican. Les discours de
M. de Rudini ont été vigoureusement ap-
plaudis par les membres de la droite.

AU ROYAL

Il y avait foule aux deux représen-
tations, hier, au théâtre Royal, et l'au-
dience n'a pas été désappointée, car l'ex-
traction est une des meilleures. Les
Hauts de la province, pendant le mois
de novembre, ont été comme suit :
Argenteuil, fièvre typhoïde, 1 ; Atha-
laska, fièvre typhoïde, 3 ; Co-
queluche, 221, grippe, 4 ; Bago, diphté-
rie, 2, fièvre typhoïde, 2 ; Beauport,
fièvre typhoïde, 3 ; Beloeil, coqueluche,
fièvre typhoïde, 1 ; Bonaventure, diphté-
rie, 4 ; Bromé, diphtérie, 1, scarlatine,
5, fièvre typhoïde, 2 ; Chambly, diphté-
rie, 3, coqueluche, 2 ; Châteauguay,
scarlatine, 6, coqueluche, 9 ; Châteaufort,
diphtérie, 1 ; Compton, scarlatine,
1, coqueluche, 3, fièvre typhoïde, 1 ;
Deux-Montagnes, diphtérie, 7 ; Ho-
chebourg, diphtérie, 20, fièvre typhoïde,
5, grippe, 2 ; Huntingdon, diphtérie, 2,
scarlatine, 1, fièvre typhoïde, 2 ; Ja-
ques-Cartier, diphtérie, 2 ; Joliette,
grippe, 11 ; Kamouraska, fièvre typhoïde,
6 ; Laprairie, fièvre typhoïde, 1 ; Lévis,
diphtérie, 6 ; L'Islet, scarlatine,
1 ; 4 ; L'Assommoir, fièvre typhoïde,
1, grippe, 1 ; Maskinongé, fièvre typhoïde,
78, coqueluche, 2 ; Missisquoi, fièvre
typhoïde, 1, scarlatine, 5 ; Mont-
calm, diphtérie, 2, scarlatine, 1 ; Nap-
peville, fièvre typhoïde, 1 ; Nicolet,
diphtérie, 4, fièvre typhoïde, 2, grippe,
6 ; Ottawa, diphtérie, 7, fièvre scarlatine,
1, fièvre typhoïde, 9, coqueluche, 32 ;
Portneuf, fièvre typhoïde, 1 ; Qué-
bec, diphtérie, 1, fièvre typhoïde, 1 ; Rich-
mond, scarlatine, 1, fièvre typhoïde, 2 ;
Rimouski, fièvre typhoïde, 3, coqueluche,
3, grippe, 5 ; Sherbrooke, fièvre typhoïde,
2 ; St-Hyacinthe, fièvre typhoïde, 1 ;
Témiscouata, rougeole, 1 ; Ter-
rebonne, fièvre typhoïde, 3, grippe, 1 ;
Yamaska, grippe, 1.

— Et les gens fatigués de porter des
corsets qui ne vous vont pas bien et
qui se brisent de suite ? Vous pouvez
éviter ces désagréments en donnant
votre mesure chez C. J. Grenier, 1694
rue St-Catherine. 22-2-10

— Et les gens fatigués de porter des
corsets qui ne vous vont pas bien et
qui se brisent de suite ? Vous pouvez
éviter ces désagréments en donnant
votre mesure chez C. J. Grenier, 1694
rue St-Catherine. 22-2-10

— Et les gens fatigués de porter des
corsets qui ne vous vont pas bien et
qui se brisent de suite ? Vous pouvez
éviter ces désagréments en donnant
votre mesure chez C. J. Grenier, 1694
rue St-Catherine. 22-2-10

— Et les gens fatigués de porter des
corsets qui ne vous vont pas bien et
qui se brisent de suite ? Vous pouvez
éviter ces désagréments en donnant
votre mesure chez C. J. Grenier, 1694
rue St-Catherine. 22-2-10

— Et les gens fatigués de porter des
corsets qui ne vous vont pas bien et
qui se brisent de suite ? Vous pouvez
éviter ces désagréments en donnant
votre mesure chez C. J. Grenier, 1694
rue St-Catherine. 22-2-10

— Et les gens fatigués de porter des
corsets qui ne vous vont pas bien et
qui se brisent de suite ? Vous pouvez
éviter ces désagréments en donnant
votre mesure chez C. J. Grenier, 1694
rue St-Catherine. 22-2-10

— Et les gens fatigués de porter des
corsets qui ne vous vont pas bien et
qui se brisent de suite ? Vous pouvez
éviter ces désagréments en donnant
votre mesure chez C. J. Grenier, 1694
rue St-Catherine. 22-2-10

— Et les gens fatigués de porter des
corsets qui ne vous vont pas bien et
qui se brisent de suite ? Vous pouvez
éviter ces désagréments en donnant
votre mesure chez C. J. Grenier, 1694
rue St-Catherine. 22-2-10

— Et les gens fatigués de porter des
corsets qui ne vous vont pas bien et
qui se brisent de suite ? Vous pouvez
éviter ces désagréments en donnant
votre mesure chez C. J. Grenier, 1694
rue St-Catherine. 22-2-1

LA PRESSE

INTERIMES DU PROPRIETAIRE
R. BERTHELEMY
Kios 71 et 73, RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL.
Abonnements
Edition quotidienne... \$3.00 par an
Edition hebdomadaire... \$1.00 par an
Payable d'avance.
LA PRESSE
Montreal, Canada.
Circulation de LA PRESSE
LE 30 NOVEMBRE 1895

Lundi	51,308
Mardi	51,337
Mercredi	51,394
Jeudi	51,485
Vendredi	51,614
Samedi	58,484
Total	315,612

Circulation Moyenne par Jour
Semaine finissant le
30 NOVEMBRE 1895
52,602

MONTREAL, 3 DECEMBRE 1895
LA MOTION MARCHAND

La motion que l'hon. M. Marchand a présentée, hier, à la Législature et dont "La Presse" a donné le texte, hier, mérite d'attirer l'attention publique. Le chef de l'opposition demande, dans un langage aussi calme que patriotique, qu'un comité de onze membres, choisis dans les deux partis, soit nommé pour étudier la position financière de la province et son système administratif, en vue d'arriver à un plan, pouvant rétablir notre position financière sur des bases solides. L'hon. M. Marchand ne blâme ni ne critique aucun gouvernement, aucune personnalité; il indique le mal qui existe, montre que ce mal est dû, en grande partie, au système suivi pour pourvoir aux dépenses nécessaires par le développement de la province, et demande qu'on étudie ce système pour l'améliorer, afin de continuer à développer les richesses du pays tout en restant dans les limites de nos ressources. La Législature ne peut repousser cette motion sage, utile et patriotique sans faire preuve d'une partialité certaine et d'une étroitesse d'esprit.

LA QUESTION D'ORIENT

Le télégraphe apporte tous les jours la nouvelle d'un massacre de chrétiens dans les domaines du sultan et la plus désespérée information de l'impotence, de l'impuissance des puissances européennes à supprimer ces persécutions ou à faire sur le sultan une pression assez forte pour l'obliger à prendre les mesures nécessaires devant y mettre fin. Le dernier incident n'est pas fait pour impressionner le sultan et l'échec de sir Philipp Currie, l'ambassadeur anglais près de la Sublime Porte n'est pas fait pour inspirer la terreur au chef des croyants. On sait que le représentant de Sa Majesté la reine à Constantinople avait obtenu du premier ministre turc l'autorisation d'amener un second bâtiment anglais à Constantinople en déclarant qu'il y avait sur ce point une entente parfaite entre les puissances européennes. L'autorisation accordée fut retirée dès que le ministre turc eut appris que la démarche de l'ambassadeur anglais n'était pas approuvée par les autres ambassadeurs. Que fera l'Angleterre? que feront les autres puissances en présence de cette attitude du gouvernement turc, qui a puisé une nouvelle force dans l'échec ridicule du gouvernement anglais? Ce qui se fera, nul ne le sait encore; mais ce que l'on sait c'est que les chrétiens continuent à être persécutés et massacrés, d'après les dépêches anglaises, pendant que l'ambassadeur anglais se fait jouer pour avoir voulu jouer au plus fin et au plus habile. Nous disons, d'après les dépêches anglaises, attendu que les journaux du continent européen nient la gravité des faits faits que représentent par les dépêches, les journaux et les correspondants anglais et accusent hautement l'Angleterre de spéculer sur les troubles d'Arménie, qui ne seraient pas aussi graves qu'on le dit, pour agrandir son empire et manger un morceau de la Turquie. Les puissances européennes n'ont pas besoin de faire de grands efforts de mémoire pour se rappeler le sort de l'Egypte et les raisons que l'Angleterre a mises en avant pour justifier son intervention "temporaire" qui semble devoir se changer en une occupation éternelle. L'opinion publique d'accord avec celle des cabinets européens, voit dans les demandes d'intervention temporaire de l'Angleterre, un commencement d'occupation définitive et d'un partage probable de l'empire turc, procédé d'une guerre générale dont aucune puissance ne désire assumer la responsabilité. Le "Journal du Havre" juge la situation telle qu'il la comprend en France et en Russie, et les dernières dépêches permettent de dire en Allemagne, en disant: Les troubles d'Arménie et d'Asie-Mineure sont maintenant parvenus à leur point. Ce ne sont pas les Turcs qui en veulent aux Arméniens, ni les Arméniens qui ont la haine des Turcs. Ces deux races vivent en parfaite harmonie, si elles restaient seules en présence. La tolérance la plus large est la caractéristique de la politique du sultan et de la Porte ottomane. Nous citons l'autre jour l'exemple de Nubar-Pacha, l'homme d'Etat égyptien qui vient de prendre sa retraite après une longue et quelquefois glorieuse carrière. Nubar-Pacha était chrétien, ce qui ne l'avait pas empêché d'arriver au premier

FORTUNE DE LA FEMME

Les jolies figures gouvernent l'univers
Il n'y a pas de beauté sans la fraîcheur et la pureté du teint
Non, il n'y a pas d'incompatibilités irréconciliables entre les populations réunies sous le sceptre du sultan. Elles ont vécu et pourraient vivre encore en paix, sympathisant les uns avec les autres, respectant mutuellement leurs races et leurs croyances respectives. Tout cela, c'est la faute à l'Egypte. Si l'Angleterre n'était pas en Egypte, elle ne craindrait pas d'être obligée, en sortant, et cette appréhension ne la conduirait pas à chercher des diversions partout, afin d'éloigner l'heure de l'évacuation. Ce sont les intrigues anglaises qui ont provoqué, suscité, entretenu, aggravé et rendu aigus les conflits entre les sujets arméniens et turcs de l'empire ottoman en Asie-Mineure et qui excitent encore, à l'heure qu'il est, en Europe même, les revendications d'autres nationalités, naguères paisibles. Il faut, à tout prix, occuper la Turquie et l'Europe elle-même d'autre chose que de l'Egypte pour pouvoir y demeurer plus longtemps. Parmi les gouvernements qui interviennent en ce moment à Constantinople et dont les escadres se réunissent en Orient, il en est peut-être qui sont complaisants, mais il n'en est pas, à coup sûr, qu'on puisse suspecter d'être dupes. Chacun sait à quoi s'en tenir. Ceux qui paraissent les plus engagés, ne se sentent mis dans le mouvement que pour l'honneur et pour surveiller les agissements de leurs rivaux, qui sont de véritables sujets d'inquiétude. Songez-vous que ce qui deviendrait la Turquie d'Europe et la Turquie d'Asie si on abandonnait la Grande-Bretagne et l'Italie à leur impulsion et à leur initiative? Dans cet Orient prochain comme dans l'Orient lointain, l'alliance franco-russe a en sa manifestation de nouveau. De même que les cabinets de St-Petersbourg et de Paris ont empêché l'absorption de la Chine par le Japon et l'établissement en Extrême-Orient d'un empire d'influence britannique qui aurait rompu dans ces contrées l'équilibre nécessaire, de même ils doivent s'opposer à la mise à exécution des projets perfides de l'Angleterre et de sa digne et suspecte acolyte l'Italie contre la Turquie. C'est là un rôle modérateur et pondérateur qui fait honneur à leur politique de justice et de civilisation, au sentiment de l'humanité, de leurs intérêts et des intérêts d'une grande partie du monde. Déjà, sous cette influence, la Grande-Bretagne a dû battre en retraite et les dernières déclarations du marquis de Salisbury ont fait voir dans quelles proportions considérables les prétentions de la Grande-Bretagne avaient été réduites. La France et la Russie ne s'en tiendront pas là. Il s'agit d'empêcher tout acte de violence, toute atteinte à l'intégrité de l'empire ottoman. Ce faisant, elles auront pas seulement la gloire d'avoir défendu une faible contre une agression préméditée, elles auront encore le mérite et le prestige d'une attitude qui leur fait les arbitres de l'Europe et qui leur réserve, à un moment donné, de précieuses compensations et une influence prépondérante. Cet article semble d'autant plus juste que la France, agissant franchement et honnêtement, selon les traités a pu, sans le secours d'aucune puissance, mettre les Russes à la raison en 1860-61.

LETTRE PARLEMENTAIRE

(De notre correspondant spécial)
Québec, 2 décembre 1895.—L'hon. M. Flynn a présenté, cette après-midi, une mesure pour constituer en division électorale les îles de la Madeleine. Si ce projet de loi est adopté, à la prochaine session il y aura 74 députés provinciaux. La population des îles est d'environ 7,000 âmes et les électeurs parlementaires sont au nombre de 7 à 800. Ce sera la plus petite division électorale de la province. M. Villeneuve a fait voter, en troisième lecture, son bill modifiant les divers lois concernant la cité de Ste-Cunégonde, de Montréal. Demain, l'hon. M. Flynn proposera que la chambre se forme en comité général pour prendre, en considération certaines résolutions concernant les honneurs pour permis de chasse et la location pour les fins de chasse de certains terrains impropres à la colonisation. Aussi, des résolutions concernant la colonisation dans certaines parties de cette province. Cette après-midi, les affaires de routine terminées, l'on a continué la discussion sur le mouvement agricole. M. Bernatchez a d'abord exposé ses vues sur l'exportation du beurre en Angleterre. Il a été impossible à votre correspondant de bien saisir le but qu'avait M. Bernatchez en parlant, si ce n'est qu'il semblait y avoir, de la part du député de Montmagny, parti pris, de vouloir trouver à critiquer à tout prix, la manière dont le cabinet Tilton s'y prend pour encourager l'agriculture. En terminant son discours le député de Montmagny a proposé la motion suivante de non confiance: "Cette chambre est d'opinion que, pour remédier aux maux dont souffre l'agriculture dans cette province, il est urgent qu'elle s'enquerra des moyens les plus sûrs et les plus expéditifs d'ouvrir des débouchés nouveaux et rémunérateurs à nos produits agricoles". La chambre a rejeté la motion Bernatchez par un vote de 31 contre 18. M. Ste-Marie, cette fois, a voté avec le gouvernement. M. McDonald, député de Bagot, a parlé à la suite de M. Bernatchez et a prononcé un long discours préparé d'avance. Le député de Bagot a surtout parlé de l'exportation du beurre et du fromage en Angleterre. Cette exportation a rapporté un million et demi de piastres au pays, l'an dernier. Il espère qu'après un an d'années cette exportation rapportera cinq millions de piastres. Demain commencera, au comité des bills privés, l'étude des bills qui concernent la ville de Montréal. MM. L. O. David, Robt, le trésorier, sont déjà arrivés ici et demain, MM. Proulx, Rainville, etc., seront au comité pour surveiller cette législation. Préparez-vous pour la saison pluvieuse J. Eveleigh and Co. vendent un beau parapluie pour une piastre et un autre, de même qualité, pour 1.50. Ils ont aussi des marchandises nouvelles pour Noël et le Jour de l'An. Beaux sacs de voyage, sacs garnis, et une variété de beaux articles. Venez les examiner, 245 et 247 rue St-Jacques.

ANNONCE DE

John Murphy & Cie
Bonne Chère
Pour NOEL

Notre stock de "Bonne Chère pour Noël"—Nouveautés pour Noël venant de toutes les parties du monde est sans égal en quantité et en variété. Personne ne devrait songer à acheter des articles pour Noël avant d'avoir d'abord vu notre immense collection. Elle contient quelque chose pour plaire à tous les goûts et en même temps pour convenir à toutes les bourses. Collettes en plume du Groenland, dans toutes les longueurs et grandeurs. Toutes aux prix les plus bas au comptant. Collettes en plume électrique, Collettes très choisies en plume de l'Alaska. Les meilleures Collettes en Castor. Les meilleures Collettes en Nutria. Les meilleures Collettes en Astrachan. Les meilleures Collettes en Monton de Perse. Toutes aux prix les plus bas au comptant. Fourrures Aux Prix les Plus Bas Collettes en plume du Groenland, dans toutes les longueurs et grandeurs. Toutes aux prix les plus bas au comptant. Collettes en plume électrique, Collettes très choisies en plume de l'Alaska. Les meilleures Collettes en Castor. Les meilleures Collettes en Nutria. Les meilleures Collettes en Astrachan. Les meilleures Collettes en Monton de Perse. Toutes aux prix les plus bas au comptant. Tournes de gorge et Boas en Fourrure en Grande Variété Tournes de gorge en vison depuis \$1.75. Boas en vison, toutes les qualités. Manchons et boas en marbre de l'Alaska. Manchons et boas en monton de Perse. Manchons et boas en véritable marbre. Tournes de gorge et boas du Thibet. Tous aux prix les plus bas au comptant. Collets de tempête en grande variété. Manchons et casques dans toutes les fourrures populaires. Collettes circulaires doublées en fourrure, en couleurs pâles et foncées pour soirées.

John Murphy & Cie

2343 RUE STE-CATHERINE
TEL. 3833 Coin de la rue Metcalfe
Conditions: Un seul prix pour tous les articles comptant.

Une Piastre

- 7 vgs Flanelle grise pesante..... \$1.00
- 6 vgs Flanelle rouge pesante..... 1.00
- 12 vgs Flanelle anglaise pesante..... 1.00
- 20 vgs Bonne Toile à rouleurs..... 1.00
- 20 Grandes Serviettes avec frange..... 1.00
- 4 vgs Toile à nappes de Belfast..... 1.00
- 20 vgs Cotonne, nouveaux patrons..... 1.00
- 20 vgs Nœl blanc à rubans..... 1.00
- 1 paire Grande Toile blanche..... 1.00
- 10 vgs Magnifique Mousseline ardue pour rideaux..... 1.00
- 20 vgs Coton pesant, jaune ou blanc..... 1.00
- 1 paire Draps blancs..... 1.00
- 20 Bons Assoulements..... 1.00
- 3 Rideaux de toile à ressort..... 1.00
- 10 vgs Coutil pesant..... 1.00
- 10 vgs Lawn blanc..... 1.00
- 10 vgs Nœuds en cotonnade..... 1.00
- 20 Mouchoirs de lawn..... 1.00
- 1 paire Manteaux noirs..... 1.00
- 10 paires Gants en cachemire..... 1.00
- 20 vgs Garniture à robes..... 1.00
- 20 vgs Voile..... 1.00
- 3 Parapluies..... 1.00
- 7 Corps d'hiver pour dames..... 1.00
- 7 paires Bas résille en laine..... 1.00
- 3 Manchons Corsets..... 1.00
- 5 paires doubles en cachemire..... 1.00
- 10 paires Bottes ou Mittens..... 1.00
- 1 caisse Coupons de Coton jaune..... 1.00

J. S. FLYNN

28-Carré Chabouillet-28
Près de la Fraserie "Bow"
The Geo. E. Tuckett & Son Co., Ltd.
HAMILTON ONT. mje-nk

DELICIEUX!

Pour la Figure! Pour les Mains! Pour le Bain!
Le Savon Coral, Prix 25c



EN TANT CLAIR, C'EST LA BEAUTÉ

L'Onguent Coral, Prix 50 cts

Un Onguent légèrement parfumé, Guérit toutes les maladies et imperfections de la peau. Faites-en usage de temps en temps et vous en serez bientôt à l'aise avec LE SAVON CORAL.

W. E. CHESTER, 461 rue LaGauchetière MONTREAL.

NON, dit-il

CE N'EST PAS LA PEINE

De gaspiller son temps à faire des Marinades à la maison quand on peut avoir à si bas prix LES MARINADES

LAZENBY'S

Dont se sert le Prince de Galles

Grands Marchés

Offerts à des acheteurs de

PIANOS

Immédiats, vu que nous démissionnons à notre nouveau magasin.

C. W. LINDSAY

2268, 2270 et 2272

Rue Sainte-Catherine

100 Pianos à votre choix dans les prix variant de \$50 à \$800. Conditions, comptant ou paiements faciles.

ANNONCE DE

John Murphy & Cie
Bonne Chère
Pour NOEL

Notre stock de "Bonne Chère pour Noël"—Nouveautés pour Noël venant de toutes les parties du monde est sans égal en quantité et en variété. Personne ne devrait songer à acheter des articles pour Noël avant d'avoir d'abord vu notre immense collection. Elle contient quelque chose pour plaire à tous les goûts et en même temps pour convenir à toutes les bourses. Collettes en plume du Groenland, dans toutes les longueurs et grandeurs. Toutes aux prix les plus bas au comptant. Collettes en plume électrique, Collettes très choisies en plume de l'Alaska. Les meilleures Collettes en Castor. Les meilleures Collettes en Nutria. Les meilleures Collettes en Astrachan. Les meilleures Collettes en Monton de Perse. Toutes aux prix les plus bas au comptant. Tournes de gorge et Boas en Fourrure en Grande Variété Tournes de gorge en vison depuis \$1.75. Boas en vison, toutes les qualités. Manchons et boas en marbre de l'Alaska. Manchons et boas en monton de Perse. Manchons et boas en véritable marbre. Tournes de gorge et boas du Thibet. Tous aux prix les plus bas au comptant. Collets de tempête en grande variété. Manchons et casques dans toutes les fourrures populaires. Collettes circulaires doublées en fourrure, en couleurs pâles et foncées pour soirées.

John Murphy & Cie

2343 RUE STE-CATHERINE
TEL. 3833 Coin de la rue Metcalfe
Conditions: Un seul prix pour tous les articles comptant.

Une Piastre

- 7 vgs Flanelle grise pesante..... \$1.00
- 6 vgs Flanelle rouge pesante..... 1.00
- 12 vgs Flanelle anglaise pesante..... 1.00
- 20 vgs Bonne Toile à rouleurs..... 1.00
- 20 Grandes Serviettes avec frange..... 1.00
- 4 vgs Toile à nappes de Belfast..... 1.00
- 20 vgs Cotonne, nouveaux patrons..... 1.00
- 20 vgs Nœl blanc à rubans..... 1.00
- 1 paire Grande Toile blanche..... 1.00
- 10 vgs Magnifique Mousseline ardue pour rideaux..... 1.00
- 20 vgs Coton pesant, jaune ou blanc..... 1.00
- 1 paire Draps blancs..... 1.00
- 20 Bons Assoulements..... 1.00
- 3 Rideaux de toile à ressort..... 1.00
- 10 vgs Coutil pesant..... 1.00
- 10 vgs Lawn blanc..... 1.00
- 10 vgs Nœuds en cotonnade..... 1.00
- 20 Mouchoirs de lawn..... 1.00
- 1 paire Manteaux noirs..... 1.00
- 10 paires Gants en cachemire..... 1.00
- 20 vgs Garniture à robes..... 1.00
- 20 vgs Voile..... 1.00
- 3 Parapluies..... 1.00
- 7 Corps d'hiver pour dames..... 1.00
- 7 paires Bas résille en laine..... 1.00
- 3 Manchons Corsets..... 1.00
- 5 paires doubles en cachemire..... 1.00
- 10 paires Bottes ou Mittens..... 1.00
- 1 caisse Coupons de Coton jaune..... 1.00

J. S. FLYNN

28-Carré Chabouillet-28
Près de la Fraserie "Bow"
The Geo. E. Tuckett & Son Co., Ltd.
HAMILTON ONT. mje-nk

DELICIEUX!

Pour la Figure! Pour les Mains! Pour le Bain!
Le Savon Coral, Prix 25c



EN TANT CLAIR, C'EST LA BEAUTÉ

L'Onguent Coral, Prix 50 cts

Un Onguent légèrement parfumé, Guérit toutes les maladies et imperfections de la peau. Faites-en usage de temps en temps et vous en serez bientôt à l'aise avec LE SAVON CORAL.

W. E. CHESTER, 461 rue LaGauchetière MONTREAL.

NON, dit-il

CE N'EST PAS LA PEINE

De gaspiller son temps à faire des Marinades à la maison quand on peut avoir à si bas prix LES MARINADES

LAZENBY'S

Dont se sert le Prince de Galles

Grands Marchés

Offerts à des acheteurs de

PIANOS

Immédiats, vu que nous démissionnons à notre nouveau magasin.

C. W. LINDSAY

2268, 2270 et 2272

Rue Sainte-Catherine

100 Pianos à votre choix dans les prix variant de \$50 à \$800. Conditions, comptant ou paiements faciles.

BONNES ET BON MARCHÉ

Nous avons toutes les facilités pour confectionner de belles Chemises que nous vendons à bon marché. Le succès de notre commerce repose sur les qualités de confiance, l'ajustement parfait, une main-d'œuvre de première classe et une excellente valeur.

R. J. TOOKE,
1553 Ste Catherine Est,
et 177 Rue St Jacques

TAPIS: D'ORIENT

Grandeurs 7,6 x 10,6 Grandeurs 9 x 10 Grandeurs 12 x 15

Ce qui précède est consigné pour être vendu promptement et pour le bénéfice de l'acheteur.

THOMAS LIGGET, 1884 RUE NOTRE-DAME Edifice Glenora.

E. LEPAGE & CIE

515 - RUE ST. LAURENT - 515

Vente Spéciale du MERCREDI

5000 verges de Coton Jaune en Coupons, valant 8c à 10c. Demain 3^c

RAPPELEZ-VOUS, A CE PRIX, DEMAIN SEULEMENT

Grande Réduction dans les Modes Profitez des Grands Sacrifices

E. LEPAGE & CIE,

515 Rue St Laurent, coin Prince Arthur

DEPOTS

DE LA

BANQUE DU PEUPLE

D'ici au 25 du mois courant nous négocions les Dépôts de la Banque du Peuple.

PROFITEZ de cet Avantage

Dupuis Frères

Coin des rues Ste-Catherine et St André

NOUS INVITONS

Bien CORDIALEMENT

Ceux qui ont besoin de Bijoux de goût de bien vouloir venir visiter notre magasin avant d'acheter ailleurs. Notre assortiment est complet, et nous ne saurions trop recommander notre choix de Bagues, ainsi que celui des Lunettes et Pince-Nez en Or, Argent et Acier.

N. BEAUDRY & FILS

1580 - Rue Notre-Dame - 1580

Quand la Neige reviendra

RAPPELEZ-VOUS Que nous avons un bel assortiment de Sleighs de promenade, Q. et vous aurez besoin de quelque chose dans notre ligne, venez nous voir. Vous y gagnerez.

MASSEY HARRIS CO'Y., Limited

600 RUE ST-PAUL, MONTREAL

MANTEAUX DE CHEMINÉE, GRILLES A GAZ, TUILES

Le plus grand établissement de Manteaux de Cheminée et de Toiture au Canada. Necessaires a gaz, laudiers, gardefeu, etc., etc. JOHN LORIGAN, 1825-1830 rue Notre-Dame.

N. LEVEILLE

MARCHAND TAILLEUR Employé pendant 15 ans à la maison L. G. DUBOIS-ANCOEUR, vient d'ouvrir un établissement au

No 1381 rue St-Laurent, Montréal Grand assortiment de draps, chemises, vêtements de première qualité et de beaux linge nouveaux.

Réservoir (tanà) à l'Huile Eureka

avec pompe potentielle mesurant l'huile, admet qu'on verse l'huile à l'huile avec pompe continue, durable, sûre et économique. Prix variant de \$7 en augmentant.

Nouvelle POMPE Automatique

pour transvider l'huile dans les réservoirs.

GEO. W. REED

783-785 Rue Craig. Catalogue envoyé sur demande

HEARN & HARRISON

1610 et 1612 Rue Notre Dame

FAITES USAGE DE...

TUTTI FRUTTI d'Adams...

Après les repas. Refusez les imitations. Voyez les coupons de livre dans les enveloppes.

Seulement que 25 cts la Boite

LE QUEEN'S HAIR BELLEFleur est une préparation qui rend aux cheveux leur beauté et leur couleur primaires, arrête la chute des cheveux, fait disparaître les dartres faciales et fait aussi pousser les cheveux. Ce n'est pas une teinture. Les parties claires de la chevelure deviennent brunes. Elle est égale à n'importe quelle autre préparation de ce genre. En vente chez tous les pharmaciens.

ARGENT A PRETER

Créances achetées à 50 c p. 100.

L. BELANGER - Notaire

ERNEST JACQUES et 116 RUE VICTORIA 147-148

ARGENT A PRETER

Sur première hypothèque à la ville et à la campagne au plus bas taux d'intérêt sans commission, en s'adressant directement à

26 rue St-Jacques ou à M. A. CADEUX, 119-120 Alina.

Docteur René Hébert

354 RUE ST-DENIS Consultation: 8 à 9 a.m., 1 à 3 p.m., 7 à 8 p.m. Téléphone Bell 6231 204-n

T. DUBREUIL

Comptable et agent financier. Facilités. Immeubles, assurance, collection, etc. Horaires de bureau: 11 a.m. à 1 p.m., chambre de l'Imperial 10-n

R. DES RIVIERES

AVOCAT Titulaire de la Banque du Peuple. Chambre No 19 97 RUE ST-JACQUES Téléphone Bell 1553

GAGNIER & LEFEBVRE

Successeurs de M. MILLER, peintres de maisons et d'enseignes, tapissiers et décorateurs, dorureurs, vitriers, blanchisseurs, etc. 1900 rue St-Catherine, Montréal. 108-n

Bureau et Atelier, Côte des Neiges

Propriétaire de Carrières du Granit Rouge, Rose et Gris

J. BRUNET

Manufacturier et importateur de monuments en marbre et granit

Ouvrages de statues et de cimetières, etc. de toute description. En gros et détail. Estimations données sur application, Côte des Neiges, Montréal. Téléphone Bell 406. (Consultation gratuite pour Montréal). 233-n

TEMPERATURE

PROGNOSTIC POUR LES PROCHAINES 24 HEURES
Toronto, 3 — Vents d'ouest et de nord-ouest. Temps beau et décidément froid.

MONTREAL, 3. Décl. 1895.

Bulletin d'après le thermomètre de Heuss & Har-
mon, 1640 et 1642 rue Notre-Dame.

L'ŒUVRE DES ETRENNES
AUX ENFANTS PAUVRES

Ce n'est pas en vain que nous avons fait appel à la sympathie des dames et des jeunes filles : des centaines de poupées nous ont été demandées depuis samedi par des familles désemparées de les habiller. Il en reste encore des masses, qui vont être distribuées.

Une indécision maintenant : il nous arrive, à travers les branches, que la compagnie d'Opéra Français se propose de donner, prochainement, une soirée de gala au bénéfice des Œuvres des Enfants aux enfants pauvres. Nous croyons pouvoir prédire, sans crainte de nous tromper, qu'il y aura salle comble ce jour-là.

Reprenons la liste des contributions :

Dos amis de l'œuvre, 45 cts.
Mlle Ernestine... six poupées habillées.
L'hon. P. E. Leblanc, président de l'Assemblée législative de Québec... \$2.00.

M. P. Durand, Pointe St-Charles... 12 chaises de poupées, 4 petites voitures, 4 petits trousseaux et 12 petits coffres de poupées.

Mlle Albina et Christine, et MM. Paul et Georges, frères et sœurs... les premières une poupée chacune, les seconds un trousseau chacun.

La Canada Paper Co... 1 rame de papier de table de couleur variée ; 1 rame de papier d'emballage.

M. Roch Blanchard, 779 Papineau... 50 cts.
Mlle Maria Blanchard, convent de la Poite aux Trembles... 50 cts.

Une ancienne élève du couvent de Lachine... Six cousins à épingler, peints par elle-même.

Un confiseur qui n'a pas voulu donner son nom... 1 boîte de chocolat et deux cornets de bonbons variés.

M. Adrien Gravel, 7 ans, 300 rue Richelieu, Québec... Six petits pistolets à pétards.

M. Edouard Gravel, 6 ans, 300 rue Richelieu, Québec... Six petits crochets à dentelle et un moulin.

N. B. — Qu'on n'oublie pas que l'œuvre des Etrennes aux enfants pauvres, cette année, a son siège social, son bureau d'affaires, autrement dit, dans le grand magasin Perreault, porte voisine de "La Presse".

FRAPPE PAR UN TRAMWAY
A 10 heures, ce matin, un journalier nommé Alexis Jacquemin traversait la rue Craig, vis-à-vis la rue Sauguet lorsqu'il a été renversé par un tramway électrique. Il paraît que Jacquemin était un peu sourd et n'avait pas entendu venir le char. Il a été transporté à l'hôpital Notre-Dame par l'ambulance, et le médecin a pansé la blessure que le malheureux avait reçue à la tête. Jacquemin est âgé de 48 ans et demeure rue St-André.

A VARENNES
Le coroner McMahon est allé, hier soir, à Varennes pour enquêter des circonstances qui ont accompagné la mort de ce M. Langvin qui a expiré pendant son travail. M. McMahon n'a pas jugé nécessaire de convoquer les jurés et il n'y a pas eu d'enquête.

L'INCINERATEUR
Les réparations étant terminées à la cheminée de l'incinérateur, on a recommencé, aujourd'hui, à brûler les vidanges, comme d'habitude, sur la ferme Gregory.

DEUX MILLE PIASTRES EN FUMEE
Un incendie, dont les résultats ont été assez désastreux, s'est déclaré, la nuit dernière, vers 22 heures, dans la rue Windsor, dans le logement occupé par M. George Drouin. Une fumée surabondante a mis le feu dans la salle à dîner et les dommages s'élevaient à environ \$2,000. Les pompiers des postes Nos 1, 2 et 4 se sont rendus sur les lieux, mais ils n'ont pu sauver le ménage qui était d'un prix élevé.

LE MONUMENT NATIONAL
Les directeurs de la société St Jean-Baptiste se sont réunis, hier soir, à l'Hotel Lambert pour le rapport de la délégation qui est allée à Québec et d'après ce document le gouvernement a refusé de s'engager à réparer pour les débris entiers ou à ériger, au sujet du Monument National.

MORT SUBITE
Vers onze heures, hier soir, M. Buchanan, demeurant No 24 rue Barclay, est mort subitement à sa résidence. Mme Buchanan était bien portante jusqu'à ce jour, et rien n'aurait pu faire prévoir une aussi prompte fin. Le coroner s'est rendu, ce matin, à la résidence de la défunte pour s'enquérir des faits, mais comme le médecin assermenté a jugé que la mort était due à une maladie de cœur, il n'a pas jugé nécessaire de rassembler un jury.

BELLE CHASSE
C'est maintenant le temps de la chasse. Au club de chasse et de pêche de St-Jérôme, dont le siège est au lac Chapleau, les chasseurs abondent et la chasse aussi. C'est ainsi que M. René Droulet, fils de notre confrère M. Gustave Droulet, a tué un superbe chevreuil, il y a quelques jours. L'animal qui est un beau représentant de sa race, est maintenant exposé dans la vitrine voisine de "La Presse". M. René Droulet, qui est un chasseur expérimenté et cette chasse ne peut que rendre jaloux certains nemiards plus âgés que lui.

Un jeune garçon de 21 ans nommé Georges Michelin a été arrêté par le constable Lambert pour une accusation des plus graves. Le défendeur qui demeure au No 41 rue Bleury, est accusé d'assaut criminel sur une jeune fille de 18 ans, nommée Marguerite Daout. Michelin proteste de son innocence. L'enquête aura lieu vendredi. Le prisonnier a été admis à caution au montant de \$400.

Deux cochers de place nommés Thomas O'Toole et Richard Donaldson, ont été arrêtés hier soir sur la rue Sherbrooke pour un magnifique cheval par lequel ils s'en donnaient à cœur joie sur la rue. L'animal, évidemment, venait de s'échapper de son écurie, car il ne portait pas de bride. Le propriétaire n'a pas pu le réclamer en s'adressant au No 480 rue des Seigneurs, ou au poste de police No 6.

UNE JEUNE FEMME
AU DESEPOIR

Elle tente de se couper la gorge avec un rasoir

Le capitaine Gray, du poste de police No 10, rue Guy, est venu, ce matin, cour de police accompagné d'une ambulante nommée W. H. Renfro, raconter une histoire vraiment triste. Une jeune femme avait tenté de se couper la gorge hier soir. L'ambulante de l'hôpital général fut appelée, et la blessée transportée à cette institution. Le docteur Mackenzie, médecin interne, ne croit pas que la malade se soit fait une blessure mortelle, quoiqu'elle se soit servi d'un rasoir qui était tout droit sorti d'un paquet à été produit en cour ce matin.

C'est encore une de ces affaires dans lesquelles une fille se livre à de difficiles à arriver à la vérité. La victime est une jeune femme âgée d'environ 25 ans, chez laquelle il est presque impossible de découvrir du sang séché. Il y a une couple d'années, Annie Yancey ouvrait un magasin de modiste au No 2521 rue Ste-Catherine, avec l'aide de Renfro qui avait fourni la majeure partie des fonds. La pratique abondait, et ces jours derniers, trois modistes ne lui suffisaient pas. On semble croire que le succès des affaires a troublé la tête à la malheureuse.

Ce matin, son protecteur Renfro, qui tient magasin lui-même au No 3301-2 rue St-Antoine, s'est rendu chez elle comme il avait l'habitude de le faire tous les matins. Annie Yancey lui a ouvert la porte. Elle avait la gorge entourée d'un mouchoir ensanglanté. C'est là qu'elle lui a raconté en lui ouvrant la porte, qu'elle était fatiguée de la vie et qu'elle avait essayé de se trancher la gorge avec deux heures de sa vie. Son projet n'ayant pas réussi, elle était revenue à la maison, sentant, vu son état de faiblesse, produit par le sang qu'elle avait perdu, on a dû la transporter à l'hôpital. L'artère carotide du côté gauche, n'a pas été complètement tranchée.

On a trouvé deux lettres, la première adressée à la mère de la malheureuse, qui demeure au No 1340 cheminée rue à Milwaukee, Wisconsin, et l'autre à M. Renfro. Dans la première, la jeune femme annonce à sa mère qu'elle a mis fin à sa vie dans un hôpital, et qu'elle ne pourra plus lui écrire, car elle ne pourra plus se lever.

Après cette preuve, les jurés ont rendu le verdict de mort. L'hon. juge Jetté et l'hon. M. Leblanc, orateur de la chambre, sont les avocats, le premier pour, le deuxième contre cette mesure. La salle du comité est bondée de spectateurs et de personnes intéressées à la qualification finale.

Le juge Curran a condamné ce matin la ville de Montréal à payer \$800 de dommages à Mad. Clothilde D'Estragon, veuve de M. J. Decelles dit Lafontaine.

Les faits du litige sont les suivants : Le 4 juin dernier, J. B. Decelles dit Lafontaine, le fils de la demanderesse, travaillait aux excavations nécessaires à la construction de la gare de l'Est. Il se trouvait au-dessous du pont viaduc que l'on avait dirigé pour la circulation du public dans la rue Notre-Dame, quand une lourde voiture de pompier passa à toute vitesse sur le dit pont. L'ébranlement de celui-ci pour effet de produire l'éclatement d'une grande quantité de terre et de pierres, lesquelles Decelles fut enseveli et tué.

De la suite poursuite de \$1,000 prise contre la ville. Les entrepreneurs des excavations, MM. Madore et Fréchet, furent aussi mis en cause par le demandeur.

L'action, quant à ceux-ci, a été renvoyée. Mais la ville a été condamnée à payer \$800 à la mère du jeune homme, parce que ce fut l'une de ses voitures qui fut la cause de l'éclatement, et de plus, elle n'avait pas pris le soin de placer des gardiens aux deux extrémités du pont pour prévenir les gens du danger que le monstère.

Le juge Curran a accordé \$800 à la demanderesse en prenant pour base qu'elle peut vivre encore au plus 11 ans. En lui allouant \$75 par an, cela forme un total de \$905.

M. Hiram Dunkin, entrepreneur de chemins de fer des provinces maritimes a été interrogé par M. Oser, C. R., celui-là même qui représentait la Couronne dans le fameux procès des frères Hyman, à Toronto.

M. Dunkin a examiné les travaux exécutés par M. St-Louis au pont Wellington et au pont du Grand Tronc.

Si le pont Wellington avait été construit dans des conditions ordinaires, il eût coûté environ \$71,928.96. Mais, il aurait coûté 95 pour cent de plus à cause des circonstances dans lesquelles les travaux ont été faits.

Aussi, l'exécution d'une pareille entreprise en hiver, par des ouvriers travaillant à l'extérieur, a coûté plus cher, ce qui a fait que le coût total des travaux s'est élevé à environ \$100 pour cent de plus aux entrepreneurs.

M. Dunkin a été longuement questionné par M. Geoffrion, avocat du demandeur St-Louis.

LE MONUMENT NATIONAL
Les directeurs de la société St Jean-Baptiste se sont réunis, hier soir, à l'Hotel Lambert pour le rapport de la délégation qui est allée à Québec et d'après ce document le gouvernement a refusé de s'engager à réparer pour les débris entiers ou à ériger, au sujet du Monument National.

MORT SUBITE
Vers onze heures, hier soir, M. Buchanan, demeurant No 24 rue Barclay, est mort subitement à sa résidence. Mme Buchanan était bien portante jusqu'à ce jour, et rien n'aurait pu faire prévoir une aussi prompte fin. Le coroner s'est rendu, ce matin, à la résidence de la défunte pour s'enquérir des faits, mais comme le médecin assermenté a jugé que la mort était due à une maladie de cœur, il n'a pas jugé nécessaire de rassembler un jury.

BELLE CHASSE
C'est maintenant le temps de la chasse. Au club de chasse et de pêche de St-Jérôme, dont le siège est au lac Chapleau, les chasseurs abondent et la chasse aussi. C'est ainsi que M. René Droulet, fils de notre confrère M. Gustave Droulet, a tué un superbe chevreuil, il y a quelques jours. L'animal qui est un beau représentant de sa race, est maintenant exposé dans la vitrine voisine de "La Presse". M. René Droulet, qui est un chasseur expérimenté et cette chasse ne peut que rendre jaloux certains nemiards plus âgés que lui.

Un jeune garçon de 21 ans nommé Georges Michelin a été arrêté par le constable Lambert pour une accusation des plus graves. Le défendeur qui demeure au No 41 rue Bleury, est accusé d'assaut criminel sur une jeune fille de 18 ans, nommée Marguerite Daout. Michelin proteste de son innocence. L'enquête aura lieu vendredi. Le prisonnier a été admis à caution au montant de \$400.

Deux cochers de place nommés Thomas O'Toole et Richard Donaldson, ont été arrêtés hier soir sur la rue Sherbrooke pour un magnifique cheval par lequel ils s'en donnaient à cœur joie sur la rue. L'animal, évidemment, venait de s'échapper de son écurie, car il ne portait pas de bride. Le propriétaire n'a pas pu le réclamer en s'adressant au No 480 rue des Seigneurs, ou au poste de police No 6.

Le coroner McMahon est allé, hier soir, à Varennes pour enquêter des circonstances qui ont accompagné la mort de ce M. Langvin qui a expiré pendant son travail. M. McMahon n'a pas jugé nécessaire de convoquer les jurés et il n'y a pas eu d'enquête.

L'INCINERATEUR
Les réparations étant terminées à la cheminée de l'incinérateur, on a recommencé, aujourd'hui, à brûler les vidanges, comme d'habitude, sur la ferme Gregory.

DEUX MILLE PIASTRES EN FUMEE
Un incendie, dont les résultats ont été assez désastreux, s'est déclaré, la nuit dernière, vers 22 heures, dans la rue Windsor, dans le logement occupé par M. George Drouin. Une fumée surabondante a mis le feu dans la salle à dîner et les dommages s'élevaient à environ \$2,000. Les pompiers des postes Nos 1, 2 et 4 se sont rendus sur les lieux, mais ils n'ont pu sauver le ménage qui était d'un prix élevé.

LE MONUMENT NATIONAL
Les directeurs de la société St Jean-Baptiste se sont réunis, hier soir, à l'Hotel Lambert pour le rapport de la délégation qui est allée à Québec et d'après ce document le gouvernement a refusé de s'engager à réparer pour les débris entiers ou à ériger, au sujet du Monument National.

MORT SUBITE
Vers onze heures, hier soir, M. Buchanan, demeurant No 24 rue Barclay, est mort subitement à sa résidence. Mme Buchanan était bien portante jusqu'à ce jour, et rien n'aurait pu faire prévoir une aussi prompte fin. Le coroner s'est rendu, ce matin, à la résidence de la défunte pour s'enquérir des faits, mais comme le médecin assermenté a jugé que la mort était due à une maladie de cœur, il n'a pas jugé nécessaire de rassembler un jury.

BELLE CHASSE
C'est maintenant le temps de la chasse. Au club de chasse et de pêche de St-Jérôme, dont le siège est au lac Chapleau, les chasseurs abondent et la chasse aussi. C'est ainsi que M. René Droulet, fils de notre confrère M. Gustave Droulet, a tué un superbe chevreuil, il y a quelques jours. L'animal qui est un beau représentant de sa race, est maintenant exposé dans la vitrine voisine de "La Presse". M. René Droulet, qui est un chasseur expérimenté et cette chasse ne peut que rendre jaloux certains nemiards plus âgés que lui.

Un jeune garçon de 21 ans nommé Georges Michelin a été arrêté par le constable Lambert pour une accusation des plus graves. Le défendeur qui demeure au No 41 rue Bleury, est accusé d'assaut criminel sur une jeune fille de 18 ans, nommée Marguerite Daout. Michelin proteste de son innocence. L'enquête aura lieu vendredi. Le prisonnier a été admis à caution au montant de \$400.

Deux cochers de place nommés Thomas O'Toole et Richard Donaldson, ont été arrêtés hier soir sur la rue Sherbrooke pour un magnifique cheval par lequel ils s'en donnaient à cœur joie sur la rue. L'animal, évidemment, venait de s'échapper de son écurie, car il ne portait pas de bride. Le propriétaire n'a pas pu le réclamer en s'adressant au No 480 rue des Seigneurs, ou au poste de police No 6.

PAUVRE PETITE

Elle avait été laissée seule à la maison avec son petit frère

Enquête et verdict

A 10 heures, ce matin, le coroner McMahon a tenu une enquête sur la mort de l'enfant Peterson, qui a succombé à des brûlures, à l'hôpital Général.

La preuve a été établie que la mère était sortie pour aller chez l'épicière, et qu'elle avait laissé ses deux enfants dans sa chambre. Elle avait eu son dîner, formant la porte et avait recommandé à M. Longley, qui descendait dans la même maison, de surveiller ses enfants, s'ils entendaient pleurer. Au bout de trois-quarts d'heure, M. Longley, étant sorti, aperçut de la fumée qui s'échappait par la fenêtre de la pièce où se trouvaient les enfants. Il monta aussitôt et trouva la petite Inka toute en flammes, près de la porte. Il s'empressa de la débarrasser de ses vêtements. Il découvrit l'enfant enfouie sous la fumée et à demi asphyxiée par la fumée. M. Longley fit appeler l'ambulance et un médecin et l'enfant fut transportée à l'hôpital Général où elle expira quelques heures après.

Le Dr Ridley McKenzie, qui a soigné la fillette jusqu'à la fin, dit que la mort est due aux brûlures qu'elle a reçues.

Mme Peterson, dans son témoignage, dit que la petite Inka était âgée de quatre ans seulement, mais qu'elle était d'un caractère très léger. Elle aimait à jouer avec les allumettes, et lorsqu'elle était seule, elle se brûlait les doigts avec elles.

Après cette preuve, les jurés ont rendu le verdict de mort. L'hon. juge Jetté et l'hon. M. Leblanc, orateur de la chambre, sont les avocats, le premier pour, le deuxième contre cette mesure. La salle du comité est bondée de spectateurs et de personnes intéressées à la qualification finale.

Le juge Curran a condamné ce matin la ville de Montréal à payer \$800 de dommages à Mad. Clothilde D'Estragon, veuve de M. J. Decelles dit Lafontaine.

Les faits du litige sont les suivants : Le 4 juin dernier, J. B. Decelles dit Lafontaine, le fils de la demanderesse, travaillait aux excavations nécessaires à la construction de la gare de l'Est. Il se trouvait au-dessous du pont viaduc que l'on avait dirigé pour la circulation du public dans la rue Notre-Dame, quand une lourde voiture de pompier passa à toute vitesse sur le dit pont. L'ébranlement de celui-ci pour effet de produire l'éclatement d'une grande quantité de terre et de pierres, lesquelles Decelles fut enseveli et tué.

De la suite poursuite de \$1,000 prise contre la ville. Les entrepreneurs des excavations, MM. Madore et Fréchet, furent aussi mis en cause par le demandeur.

L'action, quant à ceux-ci, a été renvoyée. Mais la ville a été condamnée à payer \$800 à la mère du jeune homme, parce que ce fut l'une de ses voitures qui fut la cause de l'éclatement, et de plus, elle n'avait pas pris le soin de placer des gardiens aux deux extrémités du pont pour prévenir les gens du danger que le monstère.

Le juge Curran a accordé \$800 à la demanderesse en prenant pour base qu'elle peut vivre encore au plus 11 ans. En lui allouant \$75 par an, cela forme un total de \$905.

M. Hiram Dunkin, entrepreneur de chemins de fer des provinces maritimes a été interrogé par M. Oser, C. R., celui-là même qui représentait la Couronne dans le fameux procès des frères Hyman, à Toronto.

M. Dunkin a examiné les travaux exécutés par M. St-Louis au pont Wellington et au pont du Grand Tronc.

Si le pont Wellington avait été construit dans des conditions ordinaires, il eût coûté environ \$71,928.96. Mais, il aurait coûté 95 pour cent de plus à cause des circonstances dans lesquelles les travaux ont été faits.

Aussi, l'exécution d'une pareille entreprise en hiver, par des ouvriers travaillant à l'extérieur, a coûté plus cher, ce qui a fait que le coût total des travaux s'est élevé à environ \$100 pour cent de plus aux entrepreneurs.

M. Dunkin a été longuement questionné par M. Geoffrion, avocat du demandeur St-Louis.

LE MONUMENT NATIONAL
Les directeurs de la société St Jean-Baptiste se sont réunis, hier soir, à l'Hotel Lambert pour le rapport de la délégation qui est allée à Québec et d'après ce document le gouvernement a refusé de s'engager à réparer pour les débris entiers ou à ériger, au sujet du Monument National.

MORT SUBITE
Vers onze heures, hier soir, M. Buchanan, demeurant No 24 rue Barclay, est mort subitement à sa résidence. Mme Buchanan était bien portante jusqu'à ce jour, et rien n'aurait pu faire prévoir une aussi prompte fin. Le coroner s'est rendu, ce matin, à la résidence de la défunte pour s'enquérir des faits, mais comme le médecin assermenté a jugé que la mort était due à une maladie de cœur, il n'a pas jugé nécessaire de rassembler un jury.

BELLE CHASSE
C'est maintenant le temps de la chasse. Au club de chasse et de pêche de St-Jérôme, dont le siège est au lac Chapleau, les chasseurs abondent et la chasse aussi. C'est ainsi que M. René Droulet, fils de notre confrère M. Gustave Droulet, a tué un superbe chevreuil, il y a quelques jours. L'animal qui est un beau représentant de sa race, est maintenant exposé dans la vitrine voisine de "La Presse". M. René Droulet, qui est un chasseur expérimenté et cette chasse ne peut que rendre jaloux certains nemiards plus âgés que lui.

Un jeune garçon de 21 ans nommé Georges Michelin a été arrêté par le constable Lambert pour une accusation des plus graves. Le défendeur qui demeure au No 41 rue Bleury, est accusé d'assaut criminel sur une jeune fille de 18 ans, nommée Marguerite Daout. Michelin proteste de son innocence. L'enquête aura lieu vendredi. Le prisonnier a été admis à caution au montant de \$400.

Deux cochers de place nommés Thomas O'Toole et Richard Donaldson, ont été arrêtés hier soir sur la rue Sherbrooke pour un magnifique cheval par lequel ils s'en donnaient à cœur joie sur la rue. L'animal, évidemment, venait de s'échapper de son écurie, car il ne portait pas de bride. Le propriétaire n'a pas pu le réclamer en s'adressant au No 480 rue des Seigneurs, ou au poste de police No 6.

Le coroner McMahon est allé, hier soir, à Varennes pour enquêter des circonstances qui ont accompagné la mort de ce M. Langvin qui a expiré pendant son travail. M. McMahon n'a pas jugé nécessaire de convoquer les jurés et il n'y a pas eu d'enquête.

L'INCINERATEUR
Les réparations étant terminées à la cheminée de l'incinérateur, on a recommencé, aujourd'hui, à brûler les vidanges, comme d'habitude, sur la ferme Gregory.

DEUX MILLE PIASTRES EN FUMEE
Un incendie, dont les résultats ont été assez désastreux, s'est déclaré, la nuit dernière, vers 22 heures, dans la rue Windsor, dans le logement occupé par M. George Drouin. Une fumée surabondante a mis le feu dans la salle à dîner et les dommages s'élevaient à environ \$2,000. Les pompiers des postes Nos 1, 2 et 4 se sont rendus sur les lieux, mais ils n'ont pu sauver le ménage qui était d'un prix élevé.

LE MONUMENT NATIONAL
Les directeurs de la société St Jean-Baptiste se sont réunis, hier soir, à l'Hotel Lambert pour le rapport de la délégation qui est allée à Québec et d'après ce document le gouvernement a refusé de s'engager à réparer pour les débris entiers ou à ériger, au sujet du Monument National.

MORT SUBITE
Vers onze heures, hier soir, M. Buchanan, demeurant No 24 rue Barclay, est mort subitement à sa résidence. Mme Buchanan était bien portante jusqu'à ce jour, et rien n'aurait pu faire prévoir une aussi prompte fin. Le coroner s'est rendu, ce matin, à la résidence de la défunte pour s'enquérir des faits, mais comme le médecin assermenté a jugé que la mort était due à une maladie de cœur, il n'a pas jugé nécessaire de rassembler un jury.

BELLE CHASSE
C'est maintenant le temps de la chasse. Au club de chasse et de pêche de St-Jérôme, dont le siège est au lac Chapleau, les chasseurs abondent et la chasse aussi. C'est ainsi que M. René Droulet, fils de notre confrère M. Gustave Droulet, a tué un superbe chevreuil, il y a quelques jours. L'animal qui est un beau représentant de sa race, est maintenant exposé dans la vitrine voisine de "La Presse". M. René Droulet, qui est un chasseur expérimenté et cette chasse ne peut que rendre jaloux certains nemiards plus âgés que lui.

Un jeune garçon de 21 ans nommé Georges Michelin a été arrêté par le constable Lambert pour une accusation des plus graves. Le défendeur qui demeure au No 41 rue Bleury, est accusé d'assaut criminel sur une jeune fille de 18 ans, nommée Marguerite Daout. Michelin proteste de son innocence. L'enquête aura lieu vendredi. Le prisonnier a été admis à caution au montant de \$400.

Deux cochers de place nommés Thomas O'Toole et Richard Donaldson, ont été arrêtés hier soir sur la rue Sherbrooke pour un magnifique cheval par lequel ils s'en donnaient à cœur joie sur la rue. L'animal, évidemment, venait de s'échapper de son écurie, car il ne portait pas de bride. Le propriétaire n'a pas pu le réclamer en s'adressant au No 480 rue des Seigneurs, ou au poste de police No 6.

Le coroner McMahon est allé, hier soir, à Varennes pour enquêter des circonstances qui ont accompagné la mort de ce M. Langvin qui a expiré pendant son travail. M. McMahon n'a pas jugé nécessaire de convoquer les jurés et il n'y a pas eu d'enquête.

L'INCINERATEUR
Les réparations étant terminées à la cheminée de l'incinérateur, on a recommencé, aujourd'hui, à brûler les vidanges, comme d'habitude, sur la ferme Gregory.

DEUX MILLE PIASTRES EN FUMEE
Un incendie, dont les résultats ont été assez désastreux, s'est déclaré, la nuit dernière, vers 22 heures, dans la rue Windsor, dans le logement occupé par M. George Drouin. Une fumée surabondante a mis le feu dans la salle à dîner et les dommages s'élevaient à environ \$2,000. Les pompiers des postes Nos 1, 2 et 4 se sont rendus sur les lieux, mais ils n'ont pu sauver le ménage qui était d'un prix élevé.

LE MONUMENT NATIONAL
Les directeurs de la société St Jean-Baptiste se sont réunis, hier soir, à l'Hotel Lambert pour le rapport de la délégation qui est allée à Québec et d'après ce document le gouvernement a refusé de s'engager à réparer pour les débris entiers ou à ériger, au sujet du Monument National.

LE BILL DE
MONTREAL

Le maire Villeneuve et M. Parizeau font des discours

Ils sont alarmés de la situation

Le bill Parizeau rejeté

(Dépêche spéciale)
Québec, 3.—La grande nouvelle du jour est la déclaration faite par l'honorable M. Pelletier qu'il n'avait pas du tout l'intention d'entrer dans le cabinet fédéral. Le secrétaire provincial a sans doute subi la pression de l'élément ultramontain de Québec.

Sa conversation avec M. Parizeau, en présence de plusieurs députés, a été plus que piquante. M. Pelletier soutient que M. McKenzie Bowell était siéant dans ses déclarations, puisqu'il avait convoqué les chambres pour le 2 janvier.

M. Tardivel, lui, tenait "mordicus" à ses idées et n'en voulait rien croire. Bref, M. Pelletier n'ira pas à Ottawa maintenant, mais il est probable qu'il ira avant longtemps. Il reste à savoir si sa présence sera encore nécessaire alors.

L'école ultramontaine s'agit même dans le monde littéraire. M. Chapman a entrepris de démolir plusieurs écrivains. La semaine dernière, il écrivait : "Dans les journaux, il y a entreprendre une croisade contre le juge Routhier. Il va prouver, dit-il, que le fameux conférencier a été un simple plaigiste dans une foule de ses écrits."

Le comité des bills privés a siégé, ce matin, sous la présidence de M. Duplessis. Avant d'en venir à l'étude des bills de Montréal, le comité a adopté deux mesures plus importantes, puis s'est occupé du bill concernant la succession de M. Beaudry.

Après une discussion d'une heure entre le juge Jetté et M. Leblanc, le comité a remis la discussion du bill de la succession de M. Beaudry à demain matin.

Le comité procède ensuite à l'étude des bills de Montréal.

M. Augé demande que le comité s'occupe d'abord du bill de la corporation de Montréal, attendu que le conseil de ville a déjà rejeté le bill de M. Parizeau.

M. Rouyer Roy dit que les clauses du bill de la ville sont à peu près les mêmes que celles du bill de l'an dernier, et qui ont été adoptées par le conseil de Montréal. La seule différence, c'est que le bill de l'an dernier, qui demandait d'emprunter des fonds, qu'il demandait le conseil de ville de Montréal.

M. Parizeau explique son bill et dit que sa mesure pour la nomination de trois commissaires serait d'une grande utilité, parce qu'elle permettrait de contrôler les dépenses de chaque département du conseil. Ces hommes seraient à ce que pas un seul centime ne soit dépensé sans, au préalable, cette dépense n'a pas été autorisée par le conseil.

Après une discussion d'une heure entre le juge Jetté et M. Leblanc, le comité a remis la discussion du bill de la succession de M. Beaudry à demain matin.

Le comité procède ensuite à l'étude des bills de Montréal.

M. Augé demande que le comité s'occupe d'abord du bill de la corporation de Montréal, attendu que le conseil de ville a déjà rejeté le bill de M. Parizeau.

M. Rouyer Roy dit que les clauses du bill de la ville sont à peu près les mêmes que celles du bill de l'an dernier, et qui ont été adoptées par le conseil de Montréal. La seule différence, c'est que le bill de l'an dernier, qui demandait d'emprunter des fonds, qu'il demandait le conseil de ville de Montréal.

M. Parizeau explique son bill et dit que sa mesure pour la nomination de trois commissaires serait d'une grande utilité, parce qu'elle permettrait de contrôler les dépenses de chaque département du conseil. Ces hommes seraient à ce que pas un seul centime ne soit dépensé sans, au préalable, cette dépense n'a pas été autorisée par le conseil.

Après une discussion d'une heure entre le juge Jetté et M. Leblanc, le comité a remis la discussion du bill de la succession de M. Beaudry à demain matin.

Le comité procède ensuite à l'étude des bills de Montréal.

M. Augé demande que le comité s'occupe d'abord du bill de la corporation de Montréal, attendu que le conseil de ville a déjà rejeté le bill de M. Parizeau.

M. Rouyer Roy dit que les clauses du bill de la ville sont à peu près les mêmes que celles du bill de l'an dernier, et qui ont été adoptées par le conseil de Montréal. La seule différence, c'est que le bill de l'an dernier, qui demandait d'emprunter des fonds, qu'il demandait le conseil de ville de Montréal.

M. Parizeau explique son bill et dit que sa mesure pour la nomination de trois commissaires serait d'une grande utilité, parce qu'elle permettrait de contrôler les dépenses de chaque département du conseil. Ces hommes seraient à ce que pas un seul centime ne soit dépensé sans, au préalable, cette dépense n'a pas été autorisée par le conseil.

Après une discussion d'une heure entre le juge Jetté et M. Leblanc, le comité a remis la discussion du bill de la succession de M. Beaudry à demain matin.

Le comité procède ensuite à l'étude des bills de Montréal.

M. Augé demande que le comité s'occupe d'abord du bill de la corporation de Montréal, attendu que